

Le 16 juin 2025



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le

**Lundi 23 juin 2025 à 18h30**

**À la Salle des fêtes de Bourdons sur Rognon**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 7 avril 2025 à Illoud
2. SDED 52 : demande d'adhésion du SI Nord Bassigny
3. Election d'un membre titulaire au SDED 52
4. Modification de l'article n°13 du bail de la Maison de santé d'Andelot « Sous-location / cession »
5. Petites cités de Caractère : Poursuite du dispositif 2025/2027, avenant 2 à la convention et approbation du règlement.
6. Extension de la maison de santé d'Andelot-Blancheville : Avenant 1 au lot 4 Plâtrerie et Avenant 1 au lot 5 Menuiseries intérieure
7. Superbus : Approbation de la convention
8. Convention LAEP Mandarine Saint Blin
9. Subventions « grand voyage » école de Saint-Blin et école de Harréville-les-Chanteurs
10. Subventions aux associations sportives et culturelles
11. Décisions modificatives
12. SPL XDEMAT : répartition du capital social et renouvellement de la convention de prestations intégrées
13. Tableau des effectifs
14. Convention de partenariat avec les familles rurales dans le cadre de l'organisation et l'animation d'ateliers numériques à France services
15. Convention de formation professionnelle avec la chambre des métiers et de l'artisanat pour l'ouverture du cyclo rail
16. Autorisation de lancer une consultation concernant la fourniture d'électricité des sites de la CCMR
17. ESARB remboursement prélèvement électricité année 2025
18. Informations et questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président

Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président  
**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_2**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : SDED 52 : demande  
d'adhésion du SI Nord  
Bassigny**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Vu la délibération du Syndicat Intercommunal du Nord Bassigny du 29 janvier 2025 demandant son adhésion au SDED 52 pour le transfert de sa compétence « TIC ».

Vu la délibération du SDED 52 du 27 mars 2025 acceptant l'adhésion du SIE et prenant acte du transfert concomitant de sa compétence « TIC ».

Considérant que suite à ces adhésion et transfert de compétence les annexes aux statuts du SDED 52 doivent être mis à jour, ainsi que par ailleurs d'autres mises à jour des annexes sont apportées.

En vertu des articles L5211-18 et L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres disposent de 3 mois à compter de la notification de la délibération du SDED 52 pour se prononcer sur la demande d'adhésion et les modifications statutaires.

En conséquence, il appartient à la Communauté de Communes Meuse Rognon, membre du SDED 52 d'émettre un avis sur l'adhésion du Syndicat du Syndicat Intercommunal du Nord Bassigny.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Donne un avis favorable :  
A la demande d'adhésion du SI du Nord Bassigny  
Aux modifications statutaires du SDED 52, dont une copie est jointe à la présente délibération.

**Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025



Le Président,

Nicolas LACROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_3**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Election d'un  
membre titulaire au SDED  
52**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président rappelle que conformément aux statuts du Syndicat Départemental Energie et Déchets, la Communauté de Communes Meuse Rognon doit être représentée par 3 titulaires et 3 suppléants.

Par délibération en date du 28 juillet 2020, Mme MONGIN Françoise avait été nommée titulaire pour représenter la CCMR au SDED.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Michel BOULART	Gérard LÉNÉ
Francis BOUVENOT	Pierre VANDENBOSSCHE
Françoise MONGIN	Lionel BINSFELD

Afin de procéder au remplacement de Mme MONGIN Françoise, le Conseil Communautaire doit réélire un membre titulaire au sein du SDED.

Les candidates sont Madame Marie-France JOFFROY et Madame Françoise TRELAT-VALLON.

Après avoir voté, il est proposé à l'assemblée communautaire de :

- DÉSIGNER l'élue communautaire Marie France JOFFROY représentante titulaire au SDED

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_4**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Date de convocation du : 16 Juin 2025

Présents : 48

Votants : 56

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Objet : Modification de  
l'article n°13 du bail de la  
Maison de santé d'Andelot  
« Sous-location / cession »**

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte,  
Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

### **Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

### **Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président informe l'assemblée de la demande des professionnels de la maison de santé d'Andelot-Blancheville, à savoir un avenant au bail du 1er avril 2017, concernant l'article 13-Sous-location-Cession du bail.

L'extension de la maison de santé d'Andelot-Blancheville a permis d'accueillir des infirmières. Le bail signé entre le Communauté de Communes Meuse Rognon et la SCM CABINET MEDICAL DE LA VALLEE DU ROGNON ne permet pas de sous-louer les locaux aux infirmières.

Un avenant au bail supprimant l'interdiction de sous-louer les locaux permettrait de partager les dépenses entre tous les professionnels de santé et d'en réduire les coûts d'exploitation.

Aussi, afin d'accompagner une dynamique d'installations, le Président propose au conseil communautaire de supprimer dans l'article 13 la sous-partie 1 :

1 \_ Toute location \_ toute sous-location, totale ou partielle, à quelque titre que ce soit est interdite, sauf autorisation écrite du bailleur.

Les autres clauses restent inchangées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition présentée ci-dessus
- AUTORISE le Président à signer l'avenant au bail, ainsi qu'à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 24/06/2025

Monsieur Nicolas LACROIX,

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

Le Président  
**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_5**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Petites cités de  
Caractère : Poursuite du  
dispositif 2025/2027,  
avenant 2 à la convention et  
approbation du règlement.**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Depuis 2013, les EPCI du Pays de Chaumont, se sont associés pour mettre en œuvre une opération d'aide à l'embellissement des façades privées en partenariat avec les communes labélisées « Petites Cités de Caractère » et dotées d'un secteur dont la mise en valeur présente, d'un point de vue architectural et patrimonial un intérêt public.

L'Agglomération de Chaumont - Maître d'ouvrage, la communauté de communes des Trois Forêts, la communauté de communes Meuse-Rognon ainsi que les communes de Bourmont entre Meuse et Mouzon, Châteauvillain et Vignory, en partenariat avec la Région Grand-Est et le Pays de Chaumont, souhaitent collectivement poursuivre ce dispositif dont la quatrième phase triennale s'est achevée le 31 décembre 2024.

Elle a permis la rénovation de 65 façades en 12 ans (15 à Vignory, 38 à Châteauvillain, 12 à Bourmont entre Meuse et Mouzon). Ces réalisations ont conduit à une réelle mise en valeur du patrimoine bâti et ont conforté le label « Petites cités de caractère » qui participe au développement économique et touristique du territoire.

Au vu du potentiel de façades restant à rénover sur les 3 communes concernées (Bourmont entre Meuse et Mouzon \_ Châteauvillain \_ Vignory), l'ensemble des élus souhaite poursuivre cet engagement collectif par le biais d'une nouvelle opération sur la période 2025/2027 avec l'objectif de soutenir 20 propriétaires dont les habitations se situent uniquement dans la zone 1 des Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) des 3 communes. Si des sollicitations en secteurs 2 et 3 de l'AVAP concernent des constructions présentant un intérêt patrimonial et/ou architectural (y compris patrimoine vernaculaire privé), la commission se réserve le droit d'attribuer des subventions au cas par cas.

Un avenant n° 2 à la convention entre les EPCI et les communes, ci-annexée, définit les engagements réciproques de chacune des parties et désigne l'Agglomération de Chaumont, en tant que maître d'ouvrage.

Un Fonds Commun d'Intervention (FCI) est constitué avec la Région Grand Est permettant l'attribution aux propriétaires privés d'une subvention destinée à la réalisation de travaux de restauration globale de façades (enduits, menuiseries, ferronnerie, descentes d'eaux pluviales...). Au vu des abondements successifs depuis 2013, un reliquat de 144 000 € est disponible pour cette nouvelle phase 2025/2027, financé à 50% par la Région Grand Est soit 72 000 €.

Le suivi-animation de l'opération est assuré par SOLIHA 52 et le CAUE 52. Un contrat de prestations de services entre l'Agglomération de Chaumont, et chacun des prestataires est proposé. Le coût total s'élève à 22 184 € TTC financé à part égale entre chaque territoire.

La répartition financière prévisionnelle pour la période 2025/2027 s'établit comme suit :

#### → Répartition du FCI

Pour cette nouvelle phase, il est convenu que, comme pour la phase précédente, chaque territoire finance le nombre de dossiers réalisés dans la commune qui le concerne.

De manière prévisionnelle, la répartition pourra s'établir ainsi :

EPCI/COMMUNES	Montant pour les 3 ans	%
Agglomération de Chaumont PCC : Vignory	18 000 €	25 %
Communauté de Communes des Trois Forêts PCC : Châteauvillain	36 000 €	50 %
Communauté de Communes Meuse-Rognon PCC : Bourmont entre Meuse et Mouzon	18 000 €	25 %
<b>TOTAL</b>	<b>72 000 €</b>	<b>100 %</b>

→ **Répartition du Suivi-Animation:**

EPCI/COMMUNES	Montant pour les 3 ans	%
Agglomération de Chaumont PCC : Vignory	7 395 €	34 %
Communauté de Communes des Trois Forêts PCC : Châteauvillain	7 395 €	33 %
Communauté de Communes Meuse-Rognon PCC : Bourmont entre Meuse et Mouzon	7 395 €	34 %
<b>TOTAL</b>	<b>22 184 €</b>	<b>100 %</b>

→ **La répartition prévisionnelle par territoire entre la commune et l'EPCI s'établit comme suit :**

	Agglomération Chaumont	Vignory	CC3F	Chateauvillain	CCMR	Bourmont- entre- Meuse-et- Mouzon	TOTAL
FCI	18 000 €	0 €	10 800 €	25 200 €	7 200 €	10 800 €	72 000 €
Suivi- animation	7 395 €	0 €	2 219 €	5 176 €	2 218 €	5 176 €	22 184 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la poursuite de l'opération sur la période 2025/2027,
- APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention entre l'Agglomération de Chaumont, la Communauté de Communes des Trois Forêts, la Communauté de Communes Meuse-Rognon, les communes de

Châteauvillain, Bourmont entre Meuse et Mouzon, Vignory et le  
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

- APPROUVE le nouveau règlement du dispositif 2025- 2027 d'aide à la  
restauration des façades d'intérêt architectural et patrimonial  
des communes labélisées Petites Cités de Caractère en  
Pays de Chaumont.
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire
- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution  
de la présente délibération

**Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_6**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Extension de la  
maison de santé d'Andelot-  
Blancheville : Avenant 1 au  
lot 4 Plâtrerie**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 4 \_ Plâtrerie \_ Isolation \_ Plafonds - au marché relatif à l'extension de la maison de santé d'Andelot -Blancheville

Sur décision du maître d'ouvrage, suite à la suppression d'un cabinet, le présent avenant négatif a pour objet, l'annulation :

- des travaux de cloisonnement et de rebouchage
- de pose de trappes de visite

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 27 novembre 2023 attribuant le lot n° Lot 4 \_ Plâtrerie \_ Isolation \_ Plafonds à l'entreprise SARL AUDINOT JM pour un montant de 40 610.76 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant négatif de 912.35 € HT ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré:

- APPROUVE l'avenant n°1 du Lot 4 \_ Plâtrerie \_ Isolation \_ Plafonds au marché relatif à l'extension de la maison de santé d'Andelot -Blancheville attribué à la SARL AUDINOT JIM ;
- DIT que le nouveau montant du lot n°04 du marché s'élève à 39 698,41 HT soit 47 638,09 € TTC ;
- DIT que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_7**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Extension de la  
maison de santé d'Andelot-  
Blancheville : Avenant 1 au  
lot 5 Menuiseries intérieure**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 5 \_- MENUISERIES INTERIEURES BOIS - AGENCEMENT au marché extension de la maison de santé d'Andelot -Blancheville

Sur décision du maître d'ouvrage, suite à la suppression d'un cabinet, le présent avenant négatif a pour objet ;

- La suppression d'un bloc porte et la modification d'un aménagement intérieur.

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 27 novembre 2023 attribuant le lot n° 5 \_ MENUISERIES INTERIEURES BOIS - AGENCEMENT à l'entreprise SARL AUDINOT JIM pour un montant de 26 456.27 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant négatif de 439,07 € HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'avenant n° n°1 du Lot 5 \_ MENUISERIES INTERIEURES BOIS - AGENCEMENT - au marché d'extension de la maison de santé d'Andelot -Blancheville attribué à la SARL AUDINOT JM ;
- DIT que le nouveau montant du lot n°5 du marché s'élève à 26 017.20 HT soit 31 220.64 € TTC ;
- DIT que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- AUTORISE à signer le Président tous les documents

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,



Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président  
**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_8**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Superbus :**  
**Approbation de la**  
**convention**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président propose à l'assemblée communautaire d'établir une convention avec la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Marne.

La convention proposée porte sur le passage d'un bus itinérant « SUPERBUS » qui a vocation à apporter, dans nos villages ruraux, des animations, des ateliers et des services autour du numérique, de la culture, de la lecture et du lien social. Il a pour mission de répondre aux besoins des habitants éloignés des services de proximité.

Le coût annuel de la subvention s'élève à 6 000 €. La convention est proposée pour une durée d'une année de septembre à septembre, renouvelable tacitement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention entre la Communauté de Communes Meuse Rognon et la ligue de l'Enseignement de la Haute Marne pour le passage de SUPERBUS
- DIT que les crédits sont inscrits au budget Général 2025
- AUTORISE le Président à signer la présente convention et tous les documents s'y rapportant

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,



Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_9**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Convention LAEP  
Mandarine Saint Blin**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Dans le cadre de la convention territoriale globale, démarche fondée sur le partenariat avec la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants de notre territoire.

Le Président propose de collaborer avec l'association Mandarine.

A l'initiative de la Communauté de Communes Meuse Rognon, en partenariat avec la CAF, la MSA et le Conseil Départemental, cette collaboration porte sur la délocalisation du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Mandarine sur la commune rurale de Saint-Blin avec une ouverture au 1er septembre 2025.

Ce projet vise à répondre au manque de structures d'accueil parents-enfants sur le territoire. Le coût supporté par la Communauté de Communes Meuse Rognon pour le fonctionnement de ce lieu d'accueil pour le dernier trimestre 2025 s'élève à 1 000 €.

Ce dispositif pourra être reconduit en 2026, en fonction de la fréquentation du lieu d'accueil pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la collaboration avec l'association Mandarine pour la délocalisation d'un lieu d'accueil Enfants-Parents à Saint \_ Blin
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération
- AUTORISE le Président à poursuivre le dispositif en 2026

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_10**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Subventions « grand  
voyage » école de Saint-  
Blin**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président présente le grand voyage scolaire organisé par l'équipe enseignante de Saint-Blin, ce voyage au CCHM Château Tanguy au Val André, concerne 39 élèves de primaire et s'est déroulé du 19 mai au 27 mai 2025.

Une demande de financement a été déposée afin d'accompagner le séjour des enfants par une prise en charge d'une partie du coût du voyage, soit 50 € par élève.

Il est proposé à l'assemblée communautaire d'accorder une participation de 1 950,00 € à l'école de Saint-Blin pour ce voyage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE la subvention suivante pour l'organisation du voyage scolaire de l'école de Saint Blin d'un montant de 1 950 €
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget annexe primitif scolaire
- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_11**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Subventions « grand  
voyage » école de Harréville  
-les-Chanteurs**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président présente le voyage scolaire organisé par l'équipe enseignante de HARREVILLE LES CHANTEURS, ce voyage à destination de la maison de Courcelles de Saint Loup sur Aujon, concerne 4 élèves de primaire et s'est déroulé du 16 juin au 20 juin 2025.

Une demande de financement a été déposée afin d'accompagner le séjour des enfants par une prise en charge d'une partie du coût du voyage, soit 75 € par élève.

Il est proposé à l'assemblée communautaire d'accorder une participation de 300,00 € à l'école de HARREVILLE LES CHANTEURS pour ce voyage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE la subvention suivante pour l'organisation du voyage scolaire de l'école de HARREVILLE LES CHANTEURS d'un montant de 300,00 €
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget annexe primitif scolaire
- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_12**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Subventions aux  
associations sportives et  
culturelles**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président rappelle à l'assemblée le souhait de la Communauté de Communes Meuse Rognon d'accompagner les associations sportives et culturelles dans leur fonctionnement et l'organisation de leurs manifestations.

A ce titre, des subventions peuvent être allouées aux associations selon un calendrier précis et un barème établi pour les associations sportives.

Pour 2025, les demandes de subventions devaient être déposées au sein des services de la CCMR pour le 15 mars 2025. Une période complémentaire a été accordée jusqu'au 5 avril, afin de prendre en compte les dossiers arrivés tardivement ou qui étaient à compléter.

La Commission Vie Associative s'est réunie le 16 avril dernier et propose à l'assemblée l'attribution des subventions aux associations sportives selon le tableau suivant :

Désignation	Subvention Proposée
AC Bourmont Tennis	7 000 €
AC Saint Blin Tennis	1 155 €
CS Doulaincourtois	1 900 €
ESARB Foot	8 100 €
ESARB Gym	375 €
ESARB Danse	1 000 €
ESARB tennis de table	645 €
ES Breuvannes Foot	2 200 €
FC Prez/Bourmont	9 000 €
US Vallée du Rognon	900 €
Judo Illoud	2 000 €
Judo Breuvannes	1 000 €
ACSB Running	1 130 €
Tennis de table breuvannais	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 405 €</b>
<b>Subventions</b>	
<b>“manifestations sportives exceptionnelles”</b>	
Foire, Exposition et Animation Bourmont	500€
Trail La Bourmontaise	
ACSB Running	1040€
Trail des Béliers	
<b>TOTAL</b>	<b>1 540 €</b>

Pour les associations culturelles, la Commission Vie associative propose d'attribuer les subventions suivantes :

Désignation	Montant	
	Sollicité	Alloué
<b>Orcivalys (fonctionnement)</b>	<b>1 700 €</b>	<b>1 700 €</b>
<b>Orcivalys (concert les Finlandia)</b>	<b>700 €</b>	<b>700 €</b>
<b>Dynamic'Art</b>	<b>7 000 €</b>	<b>1 500 €</b>
<b>Patrimoine et Esprit d'Art (fonctionnement)</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>
<b>An'Arts'Chroniques (Caf'ART'Naüm)</b>	<b>8 000 €</b>	<b>8 000 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 400 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>51 345 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- ALLOUE les subventions proposées ci-dessus aux associations sportives et culturelles
- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
 Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_13**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Décision  
modificative Budget  
Principal**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Conseil Communautaire a voté l'attribution des subventions aux associations sportives et culturelles suivantes :

Désignation	Montant alloué
<b>Associations sportives</b>	<b>37 405 €</b>
<b>Subventions</b> <b>“manifestations sportives exceptionnelles”</b>	<b>1 540 €</b>
<b>Associations culturelles</b>	<b>12 400 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51 345 €</b>
<b>Subvention jeunes agriculteurs (délibération N) 2025_3_26</b> <b>en date du 7 avril 2025)</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Acompte ESARB délibération n°2025_1_4 en date du 3 février</b> <b>2025</b>	<b>- 4 250,25 €</b>
<b>TOTAL General</b>	<b>49 094,75 €</b>

Afin de régulariser cette dépense, le Président propose la décision modificative suivante sur le budget « Général ».

### -Section Fonctionnement

#### Comptes dépenses

Imputation	Nature	
011 / 62268	<b>Autres honoraires conseils</b>	- 49 094,75
65 / 65748	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	+ 49 094,75
<b>Total</b>		<b>0,00</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'approuver la décision modificative
- DÉCIDE de procéder aux virements de crédits ci-dessus sur le budget « Général »
- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 24/06/2025



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nicolas Lacroix".

Nicolas LACROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_14**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Décision  
modificative Budget la  
Poste**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Suite à une erreur d'écriture sur le budget « La Poste » pour régulariser les dépenses et recettes, le Président propose une ouverture de crédits supplémentaires et un virement de crédits sur le budget « La Poste » de l'exercice 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- PROCÈDE au virement de crédits et à l'ouverture de crédits supplémentaires suivants sur le budget « La Poste » de l'exercice 2025 :

**-Section Fonctionnement**

**Comptes dépenses**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	
<b>023 / 023 / 01</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>- 15 000.00</b>
<b>011 / 615228 / 01</b>	<b>Autres bâtiments</b>	<b>+ 15 000.00</b>
<b>Total</b>		<b>0.00</b>

**-Section Investissement**

**Comptes recettes**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	
<b>021 / OPFI / 01</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>- 15 000.00</b>
<b>001 / 001 / OPFI / 01</b>	<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	<b>+ 15 000.00</b>
<b>Total</b>		<b>0.00</b>

- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_15**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : SPL XDEMAT :**  
**répartition du capital social**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



La société publique locale (SPL) dénommée SPL-Xdemat, a été créée le 27 février 2012 par les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, en vue de fournir à ses actionnaires, des prestations liées à la dématérialisation.

Depuis, notre intercommunalité a adhéré à la société ainsi que les Départements de la Haute-Marne, de l'Aisne, de la Meuse, des Vosges, et de Meurthe-et-Moselle, de nombreuses communes et plusieurs groupements de collectivités situés sur le territoire des 8 départements.

Au 5 avril 2025, SPL-Xdemat comptait 3 390 actionnaires.

Chaque année, conformément à l'article 225-100 du code de commerce, l'Assemblée générale de la société doit se réunir avant fin juin, pour approuver les comptes de l'année précédente et affecter le résultat, après présentation des rapports du Commissaire aux comptes.

À l'occasion de cette réunion, d'autres points peuvent lui être présentés tels qu'un point sur les mandats des commissaires aux comptes ou l'adoption d'une nouvelle version du règlement intérieur.

Depuis 2020, il a été décidé d'ajouter à ces points, l'examen de la répartition du capital social suite aux adhésions et sorties intervenues depuis la dernière assemblée.

En effet, tout au long de l'année, de nouvelles collectivités locales ou de nouveaux groupements de collectivités souhaitent devenir actionnaires de la société et achètent à ce titre une action de la société, modifiant la répartition de son capital social. Il arrive également que certains actionnaires décident de sortir de la société et revendent leur action, suite à leur disparition administrative ou faute d'utilisation des outils mis à leur disposition.

Ainsi, depuis fin mars 2024, 117 actions ont été vendues à des collectivités ou groupements de collectivités pour leur entrée au sein de SPL-Xdemat et 6 ont été rachetées pour permettre à 6 actionnaires de sortir de la société, faute d'utilisation des outils proposés. Ces transferts d'actions ont eu pour conséquence de modifier la répartition du capital social. Le capital social, divisé en 12 838 actions, est désormais réparti comme suit :

- le Département de l'Aube : 6 556 actions soit 51,07 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 627 actions soit 4,88 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 263 actions soit 2,05 % du capital social,
- le Département de la Marne : 548 actions soit 4,27 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 252 actions soit 1,96 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 296 actions soit 2,31 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 497 actions soit 3,87 % du capital social
- le Département des Vosges : 346 actions soit 2,69 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 453 actions soit 26,90 % du capital social détenues par 3 382 actionnaires.

Sur ces 3 453 actions communales et intercommunales, 528 sont auboises, 559 Axonaises, 364 Ardennaises, 297 Marnaises, 445 Haut-Marnaises, 642 Meurthe-et-Mosellanes, 129 Meusiennes et 489 Vosgiennes.

Ainsi, les 12 838 actions de la société, tous actionnaires confondus, se ventilent comme suit sur les 8 territoires départementaux de la SPL :

Territoire départemental	Nombre d'actions	%	Nombre d'actionnaires	%
Aube	7 084	55,18 %	501	14,78 %
Aisne	1 186	9,24 %	557	16,43 %
Ardennes	627	4,88 %	357	10,53 %
Marne	845	6,58 %	289	8,53 %
Haute-Marne	697	5,43 %	431	12,71 %
Meurthe-et-Moselle	938	7,31 %	637	18,79 %
Meuse	626	4,88 %	130	3,83 %
Vosges	835	6,50 %	488	14,40 %
Total	12 838		3 390	

Cette nouvelle répartition du capital social, détaillée dans la liste des actionnaires annexée à la présente, sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale de la SPL.

Or, selon l'article L. 1524-1 du Code général des collectivités territoriales, applicable aux sociétés publiques locales, « à peine de nullité, l'accord du représentant d'une collectivité territoriale (...) sur la modification portant sur (...) la composition du capital (...) ne peut intervenir sans une délibération préalable de son assemblée délibérante approuvant la modification ».

Il convient donc d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat et d'autoriser le représentant de la collectivité à voter la résolution correspondante lors de la prochaine Assemblée générale de la société.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

➤ APPROUVE la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, telle que figurant dans la liste des actionnaires annexée à la présente et faisant apparaître la ventilation territoriale suivante :

- le Département de l'Aube : 6 556 actions soit 51,07 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 627 actions soit 4,88 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 263 actions soit 2,05 % du capital social,
- le Département de la Marne : 548 actions soit 4,27 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 252 actions soit 1,96 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 296 actions soit 2,31 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 497 actions soit 3,87 % du capital social
- le Département des Vosges : 346 actions soit 2,69 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 453 actions soit 26,90 % du capital social détenues par 3 382 actionnaires ;

➤ DONNE pouvoir au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_15**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : SPL XDEMAT :**  
**répartition du capital social**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



La société publique locale (SPL) dénommée SPL-Xdemat, a été créée le 27 février 2012 par les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, en vue de fournir à ses actionnaires, des prestations liées à la dématérialisation.

Depuis, notre intercommunalité a adhéré à la société ainsi que les Départements de la Haute-Marne, de l'Aisne, de la Meuse, des Vosges, et de Meurthe-et-Moselle, de nombreuses communes et plusieurs groupements de collectivités situés sur le territoire des 8 départements.

Au 5 avril 2025, SPL-Xdemat comptait 3 390 actionnaires.

Chaque année, conformément à l'article 225-100 du code de commerce, l'Assemblée générale de la société doit se réunir avant fin juin, pour approuver les comptes de l'année précédente et affecter le résultat, après présentation des rapports du Commissaire aux comptes.

À l'occasion de cette réunion, d'autres points peuvent lui être présentés tels qu'un point sur les mandats des commissaires aux comptes ou l'adoption d'une nouvelle version du règlement intérieur.

Depuis 2020, il a été décidé d'ajouter à ces points, l'examen de la répartition du capital social suite aux adhésions et sorties intervenues depuis la dernière assemblée.

En effet, tout au long de l'année, de nouvelles collectivités locales ou de nouveaux groupements de collectivités souhaitent devenir actionnaires de la société et achètent à ce titre une action de la société, modifiant la répartition de son capital social. Il arrive également que certains actionnaires décident de sortir de la société et revendent leur action, suite à leur disparition administrative ou faute d'utilisation des outils mis à leur disposition.

Ainsi, depuis fin mars 2024, 117 actions ont été vendues à des collectivités ou groupements de collectivités pour leur entrée au sein de SPL-Xdemat et 6 ont été rachetées pour permettre à 6 actionnaires de sortir de la société, faute d'utilisation des outils proposés. Ces transferts d'actions ont eu pour conséquence de modifier la répartition du capital social. Le capital social, divisé en 12 838 actions, est désormais réparti comme suit :

- le Département de l'Aube : 6 556 actions soit 51,07 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 627 actions soit 4,88 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 263 actions soit 2,05 % du capital social,
- le Département de la Marne : 548 actions soit 4,27 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 252 actions soit 1,96 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 296 actions soit 2,31 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 497 actions soit 3,87 % du capital social
- le Département des Vosges : 346 actions soit 2,69 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 453 actions soit 26,90 % du capital social détenues par 3 382 actionnaires.

Sur ces 3 453 actions communales et intercommunales, 528 sont auboises, 559 Axonaises, 364 Ardennaises, 297 Marnaises, 445 Haut-Marnaises, 642 Meurthe-et-Mosellanes, 129 Meusiennes et 489 Vosgiennes.

Ainsi, les 12 838 actions de la société, tous actionnaires confondus, se ventilent comme suit sur les 8 territoires départementaux de la SPL :

Territoire départemental	Nombre d'actions	%	Nombre d'actionnaires	%
Aube	7 084	55,18 %	501	14,78 %
Aisne	1 186	9,24 %	557	16,43 %
Ardennes	627	4,88 %	357	10,53 %
Marne	845	6,58 %	289	8,53 %
Haute-Marne	697	5,43 %	431	12,71 %
Meurthe-et-Moselle	938	7,31 %	637	18,79 %
Meuse	626	4,88 %	130	3,83 %
Vosges	835	6,50 %	488	14,40 %
Total	12 838		3 390	

Cette nouvelle répartition du capital social, détaillée dans la liste des actionnaires annexée à la présente, sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale de la SPL.

Or, selon l'article L. 1524-1 du Code général des collectivités territoriales, applicable aux sociétés publiques locales, « à peine de nullité, l'accord du représentant d'une collectivité territoriale (...) sur la modification portant sur (...) la composition du capital (...) ne peut intervenir sans une délibération préalable de son assemblée délibérante approuvant la modification ».

Il convient donc d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat et d'autoriser le représentant de la collectivité à voter la résolution correspondante lors de la prochaine Assemblée générale de la société.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, telle que figurant dans la liste des actionnaires annexée à la présente et faisant apparaître la ventilation territoriale suivante :

- le Département de l'Aube : 6 556 actions soit 51,07 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 627 actions soit 4,88 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 263 actions soit 2,05 % du capital social,
- le Département de la Marne : 548 actions soit 4,27 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 252 actions soit 1,96 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 296 actions soit 2,31 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 497 actions soit 3,87 % du capital social
- le Département des Vosges : 346 actions soit 2,69 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 453 actions soit 26,90 % du capital social détenues par 3 382 actionnaires ;

➤ **DONNE** pouvoir au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

**Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_16**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : SPL XDEMAT :**  
**renouvellement de la**  
**convention de prestations**  
**intégrées**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Par délibération du 6 février 2017, le Conseil Communautaire a décidé de continuer à rester actionnaire de la société SPL-XDEMAT créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, et rejoint ensuite par les départements de l'Aisne, la Haute-Marne, La Meuse, La Meurthe et Moselle et les Vosges afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme XMARCHES, XACTES, XPARAPH, XFLUCO, XCONVOC, XELEC, XSMS, ....

A cette fin, il a acheté une action de la société, désigné son représentant au sein de l'Assemblée générale, approuvé les statuts de la société SPL-XDEMAT et le pacte d'actionnaires, signé une convention de prestations intégrées et versé chaque année, une cotisation à la société.

Cette convention arrivant à expiration, il convient pour continuer à bénéficier des outils de dématérialisation proposés par la société, de la renouveler en signant une nouvelle convention.

Les tarifs de base de SPL-XDEMAT n'ont pas changé depuis sa création et de nouveaux outils sont chaque année, développés pour répondre aux besoins de ses collectivités actionnaires.

Après examen du projet de convention proposé pour une durée de 5 ans, je prie le Conseil de bien vouloir approuver la signature de cette convention avec la société SPL-XDEMAT.

Il convient de rappeler que la Collectivité exerce différents contrôles sur la société :

- un contrôle direct via son représentant à l'Assemblée départementale,
- un contrôle indirect via le représentant au sein du Conseil d'administration de la société SPL-XDEMAT, de toutes les collectivités actionnaires, membres de l'Assemblée spéciale du département, désigné après les dernières élections municipales. Ce représentant exerce durant son mandat, un contrôle conjoint sur la société au titre de l'ensemble des collectivités et groupements de collectivités actionnaires situés sur un même territoire départemental (autres que le Département) qu'il représente.

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-1, L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-XDEMAT,

Vu le projet de convention de prestations intégrées,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

➤ APPROUVE le renouvellement rétroactivement à compter du 31 janvier 2025, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires,

➤ AUTORISE le Président à signer la convention correspondante dont le projet figure en annexe

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 24/06/2025

Le Président,



Nicolas LACROIX

The seal of the Communauté de Communes Meuse-Rognon is circular. It features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by a wreath. The text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" is written along the top inner edge, and "MEUSE-ROGNON" is written along the bottom inner edge. Two small stars are positioned on the left and right sides of the seal.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_17**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Date de convocation du : 16 Juin 2025

Présents : 48

Votants : 56

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Objet : Tableau des effectifs**

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de fixer l'effectif des emplois à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le tableau des effectifs,

La préparation de la rentrée scolaire nécessite de modifier certains postes d'agents exerçant dans les écoles du territoire et également de créer 2 postes afin de prendre en compte l'annualisation de certains contrats et des mouvements liés à la carte scolaire.

Ainsi il est proposé à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

- Des augmentations de temps de travail pour 2 adjoints techniques territoriaux : l'un passant de 19,39 à 19,58 sur 35, le second de 9,41 à 17,25 sur 35.
- Une création de poste d'adjoint technique territorial qui va faire l'objet d'une annualisation ( fin de contrats précaires) : à 7,06 sur 35
- Une augmentation de temps de travail pour un adjoint territorial d'animation passant de 11,31 à 11,83 sur 35
- Une création de poste d'adjoint territorial d'animation dans le cadre de l'annualisation d'agent en contrats précaires à hauteur de 12,05 sur 35

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification du tableau des effectifs à compter du 1er septembre 2025
- PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget
- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025



Monsieur Nicolas LACROIX,

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

Le Président  
**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_18**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Convention de  
partenariat avec les familles  
rurales dans le cadre de  
l'organisation et l'animation  
d'ateliers numériques à  
France services**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

### **Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

### **Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président expose à l'assemblée l'importance de favoriser l'inclusion numérique sur le territoire de la Communauté de communes Meuse Rognon,

Considérant la volonté de la collectivité de proposer un accompagnement de proximité en matière de médiation numérique,

Considérant l'expérience concluante menée pendant un trimestre avec la Fédération Familles Rurales de Haute-Marne,

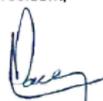
Considérant la convention de partenariat proposée, définissant les modalités d'intervention d'un conseiller numérique dans le cadre d'ateliers et de permanences numérique à destination des habitants,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec la Fédération Familles Rurales de la Haute-Marne pour l'organisation d'ateliers et de permanences numériques sur le territoire communautaire, principalement à l'espace France Services d'Andelot.
- AUTORISE le Président à signer ladite convention et à effectuer toutes démarches nécessaires à sa mise en œuvre.
- PREVOIT une participation financière à hauteur de 60 € par intervention, augmentée d'une indemnité kilométrique de 0,45 €/km (trajet aller-retour entre Chaumont et le lieu d'intervention), selon les modalités prévues à l'article 5 de la convention.
- SOLLICITE un bilan d'activités à l'issue de la période de convention, en vue d'évaluer la pertinence et les perspectives de poursuite du partenariat.

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_19**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Convention de  
formation professionnelle  
avec la chambre des  
métiers et de l'artisanat  
pour l'ouverture du cyclo  
rail**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Conseil Communautaire a décidé de reprendre en régie la gestion du cylo-rail en date 3 février 2025.

Conformément à la législation en vigueur, l'exploitation d'une restauration commerciale impose que l'agent responsable du site dispose d'une formation.

Cette formation intitulée « HYGIENE ALIMENTAIRE DANS LES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION COMMERCIALE-HACCP » est dispensée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est à Chaumont du 30 juin 2025 au 1er juillet 2025 (2 jours) pour un coût de 420,00 €.

Aussi, il appartient à l'assemblée communautaire de conventionner avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'Inscription du responsable de la gestion du cyclo rail à cette formation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de formation professionnelle entre la chambre de métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est et la Communauté de Communes Meuse Rognon
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au compte
- AUTORISE le Président à signer la présente convention et tous les documents s'y rapportant

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_20**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : Autorisation de  
lancer une consultation  
concernant la fournitures  
d'électricité des sites de la  
CCMR**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Le Président expose à l'assemblée que le contrat de fourniture d'électricité arrive à échéance au 31 décembre 2025,

Les offres de marché sont proposées par l'ensemble des fournisseurs. Leur prix n'est pas déterminé par les pouvoirs publics mais est défini par contrat, par les fournisseurs.

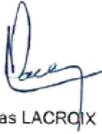
Le Président propose de lancer une consultation de marché à procédure adaptée (MAPA)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré:

- DECIDE de lancer une consultation à procédure adaptée relative à la fourniture d'électricité
- AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2025\_4\_21**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 48

Votants : 56

**Objet : ESARB:  
remboursement  
prélèvement électricité  
année 2025**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de Bourdons sur Rognon à BOURDONS SUR ROGNON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Titulaires :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte, Madame MASONI Célia, Monsieur NORIS Guy

**Pouvoirs :**

Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Monsieur FABRE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël  
Monsieur GARLINSKI Fabrice a donné pouvoir à Monsieur HASSELBERGER Laurent  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France  
Madame JACQUEMIN Monique a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame KOMONS Marie Laurence a donné pouvoir à Monsieur GUILLERMO Sébastien

Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Madame BEGIN Dominique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Monsieur le Président expose que l'ESARB a payé une facture d'EDF de 85,10 € correspondant à la consommation d'électricité du site du CYLO RAIL pour la période du 25 février 2025 au 24 avril 2025.

L'ESARB n'étant plus gestionnaire du site du cyclo rail depuis le 1er janvier 2025

Il appartient à la Communauté de Communes Meuse Rognon de procéder au remboursement de la facture d'électricité de 85,10 € à l'ESARB.

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de procéder au remboursement de 85,10 € correspondant à la facture d'électricité du site du cyclo rail pendant la période du 25 février 2025 au 24 avril 2025 à l'ESARB

**Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 23/06/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 24/06/2025



Le Président,

Nicolas LACROIX